



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 19 juin 2019 à 15 h 00, à l'Hôtel de région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Paul Germain, maire de la Ville de Prévost

Est également présente :

Madame Danielle Clément, directrice générale secrétaire-trésorière de la Régie

2019-06-19/1032

ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE 19 JUIN 2019

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est ouverte à 15 h 01.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-06-19/1033

ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 19 JUIN 2019

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-06-19/1034

ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2019

Il est proposé par monsieur Paul Germain

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière tenue le 15 mai 2019 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-06-19/1035

ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

ATTENDU QUE la directrice générale secrétaire-trésorière a déposé le registre des chèques pour la période du 9 mai au 11 juin 2019;

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil de la Régie adopte le registre des chèques et les prélèvements automatiques pour la période du 9 mai au 11 juin 2019 :

Folio 01932326 :

- chèques portant les numéros 1129 à 1144 inclusivement représentant un montant de 26 445,67\$;
- prélèvements automatiques pour les dépenses effectuées auprès de différents fournisseurs représentant un montant de 36 348,72 \$;
- prélèvements automatiques pour les salaires versés représentant un montant de 38 959,64 \$;

QUE le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques et prélèvements ont été émis;

QUE la directrice générale secrétaire-trésorière certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires aux activités financières et d'investissement de la Régie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2019-06-19/1036

ITEM 5

DÉPÔT D'UNE DÉCISION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD DANS LE DOSSIER DES PÉTROLIERS DU NORD – LIGUE NORD-AMÉRICAIN DE HOCKEY

Le 17 avril 2019, le comité de direction de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord a procédé à une rétrospective de la portion de saison de l'équipe des Pétroliers du Nord à l'aréna Rivière-du-Nord, soit la période de novembre 2018 à mars 2019.

Étaient à l'ordre du jour les demandes formulées par le club dont la possibilité d'un contrat pour les prochaines années.

Le conseil d'administration avait décidé, de façon majoritaire mais ne faisant pas l'unanimité, de mettre un terme au projet pilote avec Les Pétroliers du Nord.

Une nouvelle proposition a été remise aux membres du conseil, séance tenante, le 15 mai dernier. Les membres du conseil tiendront donc un vote, en ce mercredi 19 juin, afin d'entériner leur décision à la demande de madame Louise Gallant.

Vote :

Est-ce que les membres du conseil désirent mettre un terme au projet pilote avec les Pétroliers du Nord?

2 votes désirent mettre un terme au projet pilote

1 vote est contre le fait de mettre un terme au projet pilote

2019-06-19/1037

ITEM 6

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2019-06-19/1038

ITEM 7

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2019

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE :

La présente séance soit et est levée à 15 h 09.

Stéphane Maher,
Président

Danielle Clément,
Directrice générale
Secrétaire-trésorière